



## Communiqué de presse

Paris, le 12 octobre 2015

### **Investisseurs individuels : les oubliés de la Loi des finances 2016**

Alors que s'ouvre la discussion parlementaire sur le projet de loi de Finances 2016, la Fédération s'interroge sur la réelle volonté des politiques de développer l'épargne longue et l'actionnariat individuel.

Ainsi malgré les nombreuses déclarations de nos gouvernants vantant les bénéfices de l'actionnariat individuel comme un élément de stabilité et déclarant souhaiter faire des salariés et des épargnants français les détenteurs du capital productif français, aucune mesure en faveur du développement de l'épargne longue et utile et de l'actionnariat individuel n'est proposée.

Bien que le gouvernement reconnaisse le rôle capital de l'actionnariat individuel en France et que le Premier ministre déclare aimer les entreprises, les investisseurs individuels restent les grands oubliés de la Loi des finances 2016.

La Fédération regrette qu'aucune mesure ne tente d'instaurer un climat plus propice à l'investissement des acteurs privés. Nous réclamons un "Grenelle de l'épargne productive" et nous souhaitons que ce sujet soit une des priorités du gouvernement car l'épargne longue et l'investisseur individuel sont en danger. Notre pays a besoin d'eux afin de relancer son économie et d'être maître de son destin.

**Charles-Henri d'Auvigny**

**Président**

01 42 60 12 47

[chdauvigny@f2ic.fr](mailto:chdauvigny@f2ic.fr)

---

#### **À propos de la Fédération des investisseurs individuels et des clubs d'investissement**

*Héritière de la Fédération française des clubs d'investissement (FFCI), la F2iC se donne pour mission de promouvoir l'épargne financière utile en contribuant au développement, à l'amélioration et au maintien des compétences financières des consommateurs, des épargnants, des investisseurs et des actionnaires individuels en direct comme à travers les clubs d'investissement. Ces derniers rassemblent des particuliers qui ont décidé de mutualiser leur épargne pour investir en Bourse. La Fédération sert de relais entre les actionnaires et les sociétés cotées par le biais de réunions, de brochures et bulletins d'information et grâce à son site internet. Par ailleurs, partenaire de l'Ecole de la Bourse, elle participe à l'effort d'éducation financière des épargnants. Enfin, la F2iC joue un rôle consultatif auprès des autorités de place.*

---

**Fédération des Investisseurs individuels et des Clubs d'investissement**

39, rue Cambon 75001 Paris

Tél. : 01 42 60 12 47 – Fax : 01 42 60 10 14 – [www.f2ic.fr](http://www.f2ic.fr)